

Le marché du travail : bilan de la mi-année

Jeffrey Smith

Nombreux sont les analystes qui ont prédit que 1997 serait une bonne année pour l'économie canadienne et pour le marché du travail. Il y a eu toute une fourchette de prévisions, mais les optimistes allaient jusqu'à parler de 350 000 nouveaux emplois, d'une croissance de près de 4 % du PIB et d'un taux de chômage inférieur à 9 % à la fin de l'année. Même les moins exubérants s'attendaient à une amélioration par rapport à l'année dernière. L'année 1997 répond-elle aux attentes?

Le présent article analyse les points saillants de l'évolution de l'économie et du marché du travail dans la première moitié de 1997. Les résultats sont comparés avec ceux d'autres années depuis 1990; quelques prévisions sont aussi étudiées.

L'environnement économique

Des signaux prometteurs au début de 1997

Après une croissance relativement lente en 1995 et durant la première moitié de 1996, le produit intérieur brut (PIB) réel a connu une progression marquée. Après six trimestres de croissance à 0,4 % ou moins, il a réalisé pour les deux derniers trimestres de 1996 et le premier de 1997 des gains d'environ 0,8 % (graphique A). Sur une base annuelle, la croissance du premier trimestre équivalait à 3,4 %. En d'autres termes, le premier trimestre de 1997 représente une croissance de 2,8 % du PIB par rapport au premier de 1996. Même si les résultats récents ne sont pas tout à fait aussi encourageants que ceux de 1994, ils laissent entendre que le taux de croissance supérieur à 3 % que certains avaient

Jeffrey Smith est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-6894.

Cet article est essentiellement basé sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA) disponibles en date du 11 juillet 1997. Sauf indication contraire, toutes les données mensuelles ont été désaisonnalisées afin de faire ressortir les tendances sous-jacentes. Les mouvements saisonniers sont causés par des événements annuels réguliers tels que le climat, les congés, les périodes de vacances et les cycles de la moisson et de la production. Même désaisonnalisées, les données restent sensibles aux fluctuations régulières et cycliques à long terme.

Les estimations de l'EPA pour janvier 1997 sont les premières à être tota-

lement fondées sur un nouveau questionnaire introduit depuis septembre 1996. Toutes les séries désaisonnalisées ont été révisées en remontant jusqu'à 1976 afin de refléter les changements méthodologiques. En outre, l'EPA a introduit plusieurs nouvelles variables. On trouvera des renseignements détaillés sur ces changements sur l'Internet (Statistique Canada; Sunter et al.).

Sauf indication contraire, les chiffres avancés pour le produit intérieur brut (PIB) ou pour ses éléments sont basés sur les dépenses, aux prix du marché et exprimés en dollars de 1986.

prédit est peut-être plausible (voir *Aperçu des prévisions pour 1997*).

La croissance constatée au premier trimestre était associée à des hausses des exportations de marchandises (6,3 %) et des dépenses personnelles des consommateurs au chapitre des biens et des services (1,3 %) ainsi qu'aux investissements des entreprises dans les machines et l'équipement (en progrès de 5,9 %, après des hausses de 8,1 % et de 6,9 % durant les deux trimestres précédents). C'est dans cet ordre que ces trois secteurs ont totalisé les plus importantes contributions à la croissance du PIB pour le premier trimestre, comme c'était d'ailleurs essentiellement le cas pour la plupart des années 90¹.

Les opinions divergent quant à savoir lequel des exportations ou des dépenses des consommateurs sont le moteur de la croissance économique actuelle². D'une part, les dépenses des consommateurs sont le plus important élément du PIB réel (59,7 % pour le premier trimestre de 1997) et ses hausses consécutives (de plus de 1 %) au cours des deux derniers

trimestres sont les plus élevées de la décennie (graphique B). D'autre part, les exportations de marchandises ont connu une croissance trimestrielle plus forte au cours des années 90 et elles ont accru d'un facteur de 1,6 leur part du PIB réel (pour atteindre 39,7 % au premier trimestre de 1997)³.

Les indications préliminaires sont encourageantes pour le deuxième trimestre aussi. Sur une base mensuelle, le PIB réel au coût des facteurs a grimpé de 0,8 % en avril. La production manufacturière ainsi que la vente en gros et au détail (qui avaient tous subi des pertes en mars) représentaient environ 60 % de l'accroissement de la production. Les services financiers et connexes ainsi que le secteur minier ont aussi nettement contribué aux gains.

Autres indicateurs économiques

Le maintien de taux d'intérêt peu élevés et de faibles taux d'inflation a certainement contribué à la relance des dépenses des consommateurs pour les biens et les services, ainsi que

Aperçu des prévisions pour 1997

Vers le début ou la fin de chaque année, les prévisions sur l'économie et le marché du travail abondent. Après une très bonne année 1994, une année 1995 timide et une année 1996 plutôt encourageante, les banques, les consultants et diverses organisations étaient optimistes face à 1997. Tous prédisaient une meilleure croissance de l'économie et de l'emploi, la persistance de taux d'inflation et d'intérêt peu élevés et une lueur d'espoir face à des taux de chômage obstinément élevés. Aucune prévision particulière n'est ici privilégiée, mais le résumé général qui suit rappelle le climat et la fourchette des prédictions pour l'ensemble du pays.

PIB : La plupart des prédictions pour 1997 situaient le taux de croissance dans une fourchette de 2,6 % à 3,8 %, les prévisions typiques étant entre 3,0 % et 3,3 %. Dans l'ensemble, le taux de croissance annuel du PIB a été plus modeste dans les années 90. La hausse de 4,1 % atteinte en 1994 a été la plus

élevée, suivie de celles de 1995 (2,3 %) et de 1993 (2,2 %). En 1996, le PIB a augmenté de 1,5 %.

Emploi : Les opinions sur la croissance de l'emploi variaient, avec des prévisions allant de 1,9 % à 2,6 %, ce qui correspond à 260 000 à 355 600 emplois de plus que les 13 676 200 de l'an dernier (moyenne annuelle). Si l'on se fonde sur l'emploi total en décembre 1996 (13 753 700) plutôt que sur la moyenne annuelle, ces taux de croissance impliquent un gain de 261 300 à 357 600 emplois. La médiane se situe dans un cas comme dans l'autre autour de 310 000 emplois. Comme pour le PIB, ce serait le taux de croissance le plus élevé depuis 1994, quand le nombre d'emplois avait augmenté de 276 900 (2,1 %) selon la moyenne annuelle, et d'environ 381 200 (2,9 %) de décembre à décembre.

Taux de chômage : La plupart des observateurs prédisaient une légère tendance à la baisse du taux de chômage à l'échelle nationale durant l'année; le taux devait

baisser presque jusqu'à 9 % à la fin de l'année (certains prédisaient même qu'il serait tombé en-deçà de 9 % en décembre 1997). Les taux de chômage typiquement avancés se situaient dans une fourchette de 9,4 % à 9,6 %, soit tout près du taux de 1995 (9,5 %). Le taux annuel moyen pour 1996 était de 9,7 %, ce qui est aussi le taux calculé pour décembre 1996.

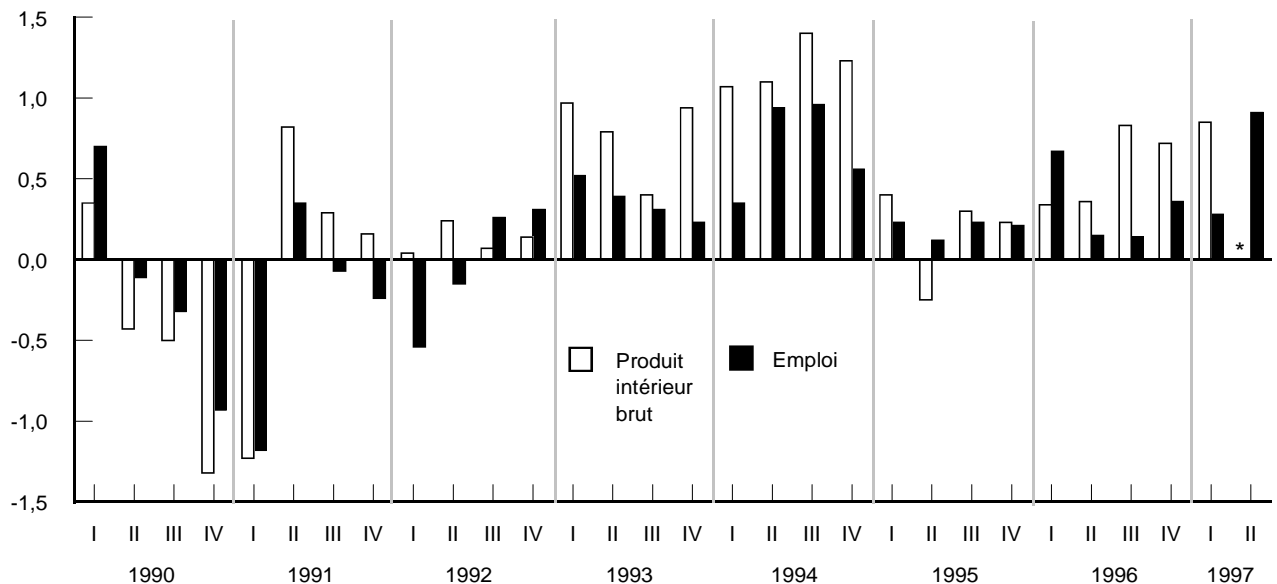
Inflation : Les taux relativement peu élevés qu'on a vus récemment étaient censés se maintenir en 1997. Typiquement, les observateurs prédisaient que le changement annuel de 1,5 % de l'Indice des prix à la consommation (IPC) relevé en 1996 devait se répéter en 1997; bien des prévisions se situaient dans une fourchette de 1,4 % à 1,6 %.

Généralités : Les prévisionnistes prédisaient aussi le maintien des taux d'intérêt à un niveau peu élevé et une certaine reprise des dépenses des consommateurs et des exportations.

Graphique A

Le deuxième trimestre de 1997 a été témoin de la plus forte croissance de l'emploi depuis 1994.

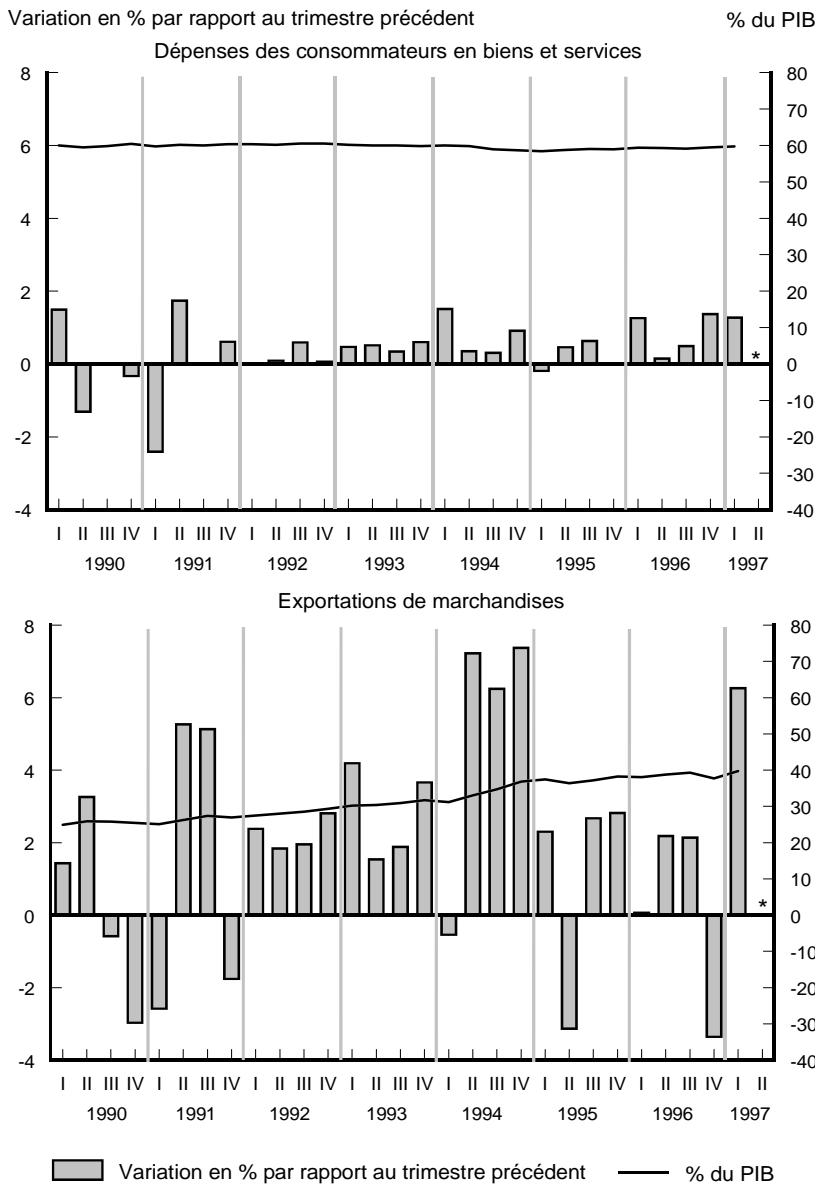
Variation en % par rapport au trimestre précédent



Sources : Enquête sur la population active et Division des comptes nationaux et de l'environnement

* Les chiffres du PIB pour le deuxième trimestre ne sont pas encore disponibles.

Graphique B
Les exportations de marchandises représentent une part croissante du PIB.



Source : Division des comptes nationaux et de l'environnement
 * Les chiffres pour le deuxième trimestre ne sont pas encore disponibles.

pour le logement. Pour la plus grande partie de 1996, le changement de l'Indice des prix à la consommation (IPC) mensuel désaisonnalisé par rapport au même mois de l'année précédente a stagné à environ 1,5 %. Il a commencé à s'accroître en novembre,

pour atteindre 2,3 % en janvier et février de cette année. Depuis, les hausses ont été plus faibles (atteignant 1,7 % en juin); elles sont revenues à des niveaux constatés pour une grande partie des années 90 d'après-récession⁴.

Le taux préférentiel a été de 6,06 % en moyenne en 1996, mais il a terminé l'année à 4,75 % (moyenne de décembre). La moyenne pour chacun des six premiers mois de 1997 est restée stable à 4,75 %. En 1996, les taux d'intérêt hypothécaire classiques étaient en moyenne de 6,19 % et de 7,93 % pour un et cinq ans respectivement, mais ils étaient de 5,20 % et de 6,95 % en décembre. Ils sont restés relativement bas cette année (leur moyenne en juin était de 5,20 % et de 7,00 %). En juin, une augmentation d'un quart de point de pourcentage du taux bancaire (de 3,25 % à 3,50 %) n'a pas réussi à déclencher une hausse des autres taux d'intérêt. En juillet, le *Federal Reserve Board* des États-Unis a décidé de ne pas augmenter les taux d'intérêt; cette décision devrait contribuer à maintenir la stabilité des taux d'intérêt au Canada, du moins à court terme.

De même, la bonne performance des exportations durant les années 90 est en partie attribuable au recul constant du dollar canadien face à la devise américaine. En 1990, le taux de change était en moyenne de 1,167 (\$ CAN par \$ U.S.). Il a par la suite augmenté de 1992 à 1995 et est depuis demeuré plus ou moins stable. La moyenne pour les six premiers mois de 1997 a été de 1,372.

Selon les premières indications, l'année 1997 semble donc se dérouler comme les prévisionnistes l'avaient prédit. On associe habituellement la croissance économique à des résultats positifs pour l'emploi. Or, compte tenu de la bonne performance du premier trimestre et des conditions apparemment favorables à de bons résultats pour le deuxième trimestre⁵, comment le marché du travail s'est-il comporté durant la première moitié de l'année?

Le marché du travail

L'emploi total

Au début de juin de cette année, 193 400 nouveaux emplois avaient été créés, ce qui est nettement supérieur

La croissance de l'emploi dans son contexte historique

Pour situer dans son contexte l'emploi jusqu'à présent cette année, des comparaisons sont faites avec les statistiques des années antérieures de la décennie (pour l'année entière ou pour une partie de l'année). À l'occasion, l'analyse peut aussi comparer une période (décembre 1996 à juin 1997, par exemple) avec toutes les périodes de même longueur depuis janvier 1976, en utilisant comme base de comparaison le taux de croissance (ou de baisse) composé mensuel calculé pour la période visée. C'est ainsi, par exemple, que les taux de croissance composés mensuels pour les périodes de six mois (n=6) sont calculés selon la formule suivante :

$100((E_{t+n}/E_t)^{(1/n)} - 1)$, où E = emploi;
t = janv. 76, fév. 76, ... , déc. 96;

Janv. 76 à juill. 76: $100((9\ 798,1 / 9\ 711,9)^{(1/6)} - 1) = 0,147\ %$

Fév. 76 à août 76: $100((9\ 812,5 / 9\ 694,2)^{(1/6)} - 1) = 0,202\ %$

....

Déc. 96 à juin 97: $100((13\ 947,1 / 13\ 753,7)^{(1/6)} - 1) = 0,233\ %$

Puisqu'il y a 258 mois dans la série de statistiques mensuelles désaisonnalisées de l'emploi dans la période de janvier 1976 à juin 1997, on peut identifier 252 périodes de six mois. Les calculs peuvent être aussi effectués pour des périodes plus ou moins longues, si l'on utilise d'autres valeurs que n=6 dans la formule. Une fois tous les calculs réalisés pour les périodes choisies, il est possible de calculer diverses statistiques pour décrire le rendement d'une période donnée, comme celle qui s'est terminée le plus récemment.

Bien que les données mensuelles désaisonnalisées de l'EPA soient recueillies depuis janvier 1976, l'analyse pourrait être limitée à certains sous-ensembles. Par exemple, si la période à évaluer se situe dans une phase d'expansion, l'ensemble des taux de croissance composés mensuels pourrait être calculé seulement pour les périodes de cette longueur qui se situent dans de telles phases et qu'on comparerait avec la période en

question. Cela suppose toutefois qu'on définisse ces phases, ce qui pourrait être difficile, et la tâche se complique si l'on fait plusieurs comparaisons différentes (pour différents types d'emplois ou différentes provinces, par exemple, puisqu'il faut dans chaque cas des inclusions et des exclusions différentes). Par souci de simplicité, lorsque cette technique est utilisée, la base de comparaison correspond à toutes les périodes de la longueur retenue à partir de janvier 1976. Le tableau suivant illustre certains résultats et leur interprétation.

On voit dans la colonne des six mois que le changement de l'emploi durant la période de décembre 1996 à juin 1997 a été positif et qu'il correspond à un taux de croissance mensuel de 0,23 % composé sur les six mois. La valeur suivante dans la même colonne indique où cette période se situe dans la distribution de toutes les périodes de même longueur depuis janvier 1976. Elle révèle que c'est une période de croissance relativement vigoureuse, puisque 67 % de toutes les périodes de six mois ont eu des taux de croissance inférieurs à 0,23 %. En d'autres termes, le taux de 0,23 % observé se situe au 67^e percentile (le percentile x correspondant à une valeur dans une distribution de valeurs telle que x % des valeurs y sont inférieures). Les huit nombres suivants de la colonne sont des percentiles sélectionnés et la moyenne arithmétique, qui décrit approximativement la distribution (les valeurs correspondant aux meilleures et aux pires périodes sont données, parce qu'intéressantes). Enfin, la proportion des périodes dont le taux de croissance composé a été nul ou négatif est donnée. Environ 16 % des périodes de six mois ont accusé une baisse ou ont eu un taux de croissance nul (autrement dit, ce n'est ni fréquent, ni rare).

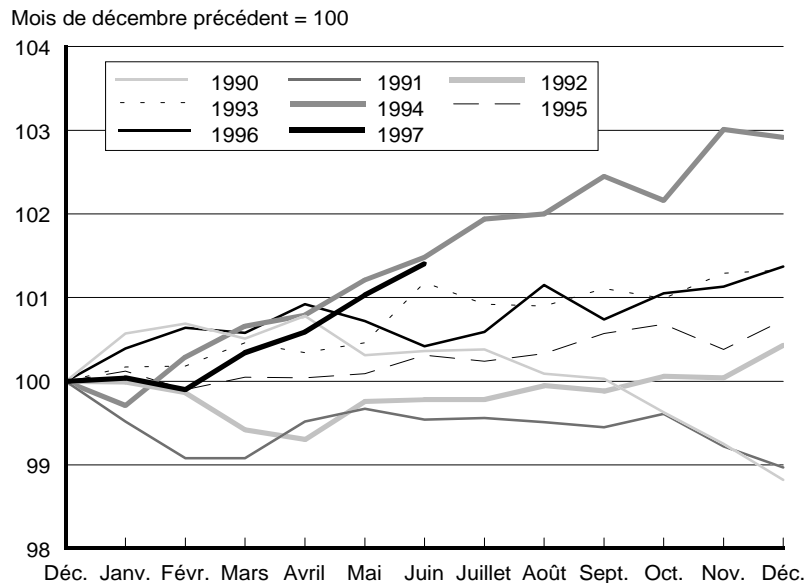
Les colonnes de 3 mois et de 12 mois sont interprétées de la même façon; elles figurent dans le tableau à titre de comparaison. En général, plus la période est longue, plus la distribution est étroite. La période de 12 mois terminée en juin 1997 se situe globalement dans la moyenne en termes de croissance de l'emploi, mais la croissance qu'elle a connue s'est accélérée (son rang-centile s'améliore à mesure que les périodes raccourcissent).

Taux de croissance composés mensuels de l'emploi pour l'ensemble du Canada, certaines statistiques

Durée de la période Nombre de périodes depuis janv. 76	3 mois	6 mois	12 mois
	255	252	246
	%		
Plus récent	0,35 (mars 97 à juin 97)	0,23 (déc. 96 à juin 97)	0,20 (juin 96 à juin 97)
% ≤ plus récent	82,2	66,9	57,5
0 ^e percentile(minimum)	-0,61 (mars 82 à juin 82)	-0,49 (mars 82 à sept. 82)	-0,39 (nov. 81 à nov. 82)
10 ^e percentile	-0,13	-0,10	-0,10
25 ^e percentile	0,04	0,06	0,09
50 ^e percentile(médiane)	0,15	0,15	0,17
75 ^e percentile	0,29	0,29	0,25
90 ^e percentile	0,41	0,35	0,31
100 ^e percentile(maximum)	0,62 (janv. 78 à avril 78)	0,54 (janv. 78 à juill. 78)	0,41 (janv. 78 à janv. 79)
Moyenne	0,14	0,14	0,14
% ≤ 0 %	20,0	15,9	17,1

Source : Enquête sur la population active

Graphique C
Jusqu'ici témoin de la meilleure croissance de l'emploi des années 90, 1997 pourrait à cet égard éclipser 1994.



Source : Enquête sur la population active

au nombre d'emplois générés au cours de la période équivalente de l'an dernier (56 400) et légèrement supérieur au nombre total d'emplois créés en 1996 (186 300)⁶. La croissance de l'emploi moyen durant le deuxième trimestre de cette année rappelle les taux de croissance trimestriels atteints durant les deuxième et troisième trimestres de 1994, des records pour les années 90 jusqu'à présent (graphique A). La variation de l'emploi au cours des six premiers mois de 1997 équivaut à un taux de croissance composé de 0,23 % par mois. À long terme, c'est un excellent résultat (voir *La croissance de l'emploi dans son contexte historique*), supérieur au taux de croissance dans les deux tiers de toutes les périodes de six mois depuis janvier 1976.

Bref, bien que l'année ait démarré très lentement, le niveau de l'emploi en février ayant baissé en-deçà de celui de décembre 1996, celle-ci a tout même fait preuve d'une relative bonne performance jusqu'ici; en fait, c'est l'une

des meilleures «premières moitiés» des années 90 pour la croissance de l'emploi total (graphique C). En juin, le niveau d'emploi dépassait de 1,4 % celui de décembre 1996; dans les années 90, on n'a constaté une meilleure performance à la mi-année qu'en 1994 (le niveau d'emploi en juin 1994 était supérieur de 1,5 % à celui de décembre 1993, et la première moitié de 1994 avait totalisé 193 800 des 381 200 nouveaux emplois créés cette année-là).

Le fléchissement de l'emploi observé durant les années 80 est considéré comme plus marqué, mais plus court que celui des années 90, avec une phase de relance et d'expansion plus forte. Néanmoins, les périodes de janvier à novembre 1994 (du 45^e au 55^e mois du graphique D) et de novembre 1995 à avril 1996 (du 67^e au 72^e mois) ont toutes deux été bonnes. La première moitié de 1997 a produit une autre poussée (jusqu'à présent très marquée) de l'emploi, de février à juin (du 82^e au 86^e mois).

Ces périodes favorables sont plus évidentes lorsqu'on considère les fluctuations du taux d'emploi. Bien que l'emploi total ait augmenté de plus de trois quarts de million au cours des années 90 (il y avait 798 600 emplois de plus en juin 1997 qu'en décembre 1989), ce taux de croissance n'a pas été aussi rapide que l'accroissement démographique. Le taux d'emploi a chuté de façon draconienne au début des années 90, bien que des gains modérés soient venu freiner cet élan en 1992 et en 1993 (graphique E). Le taux d'emploi a atteint son plus bas niveau de la décennie en janvier 1994, (57,8 %). La croissance de l'emploi observée cette année-là a fait grimper le taux d'emploi jusqu'à son sommet d'après-récession de 59 % avant que la tendance à la baisse ne reprenne et ne le ramène à 58,4 % en novembre 1995. Une deuxième période de croissance l'avait fait remonter à 58,8 % en avril 1996. Après une période de baisses très graduelles, jusqu'à 58,3 % en février 1997, le taux d'emploi a remonté pour atteindre 58,9 % (en juin 1997), sous l'influence d'une reprise de la croissance de l'emploi observée tôt cette année. Cette croissance de 0,6 point de pourcentage équivaut à celle enregistrée de janvier à mai 1994, laquelle est considérée comme étant la plus forte de toutes les périodes de quatre mois des années 90. Il reste toutefois à savoir si la relance actuelle va durer, ou s'il ne s'agit que d'une autre de ces hausses éphémères typiques des années 90.

Biens et services

Dans les années 90, la croissance de l'emploi est venue principalement du secteur des services⁷. Au cours des deux meilleures années de la décennie (1994 et 1996), tant les biens et les services ont contribué à la croissance, les premiers totalisant juste un peu plus de la moitié de la croissance totale ces années-là. Au cours des six premiers mois de 1997, il s'est créé 127 900 emplois dans le secteur des services, ce qui équivaut à une croissance de 1,3 % par rapport à décembre 1996. L'emploi dans le secteur des

biens a aussi progressé (65 500 nouveaux emplois, soit un taux de croissance de 1,8 % depuis décembre 1996). Ce résultat encourageant est toutefois attribuable aux 73 800 emplois créés en juin; pour les cinq premiers mois de l'année, le nombre d'emplois dans ce secteur accusait bel et bien une baisse de 8 300.

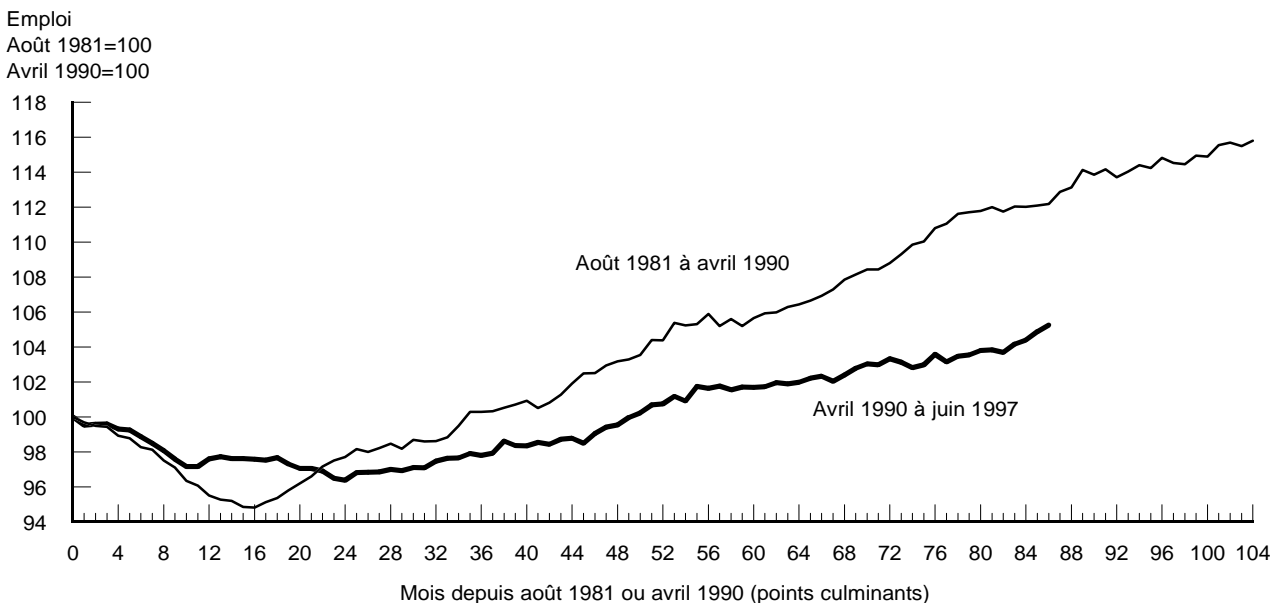
Le nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière a augmenté de 89 100, soit 4,3 %, et une grande partie de ces nouveaux emplois (52 400) ont été créés en juin. Les sous-secteurs des biens durables et non durables ont tous les deux contribué à cette croissance, le premier à raison d'environ 61 % du total. Cette croissance n'était pas inattendue, compte tenu des statistiques encourageantes des dépenses des consommateurs et des exportations, déjà mentionnées. La construction a aussi réalisé des gains (22 300 nouveaux emplois, soit une croissance de 3,0 %),

attribuables aux taux d'intérêt peu élevés et à un accroissement de la construction résidentielle, surtout en Ontario. Néanmoins, ces gains ont été modérés par des pertes de 38 700 emplois (-5,1 %) dans le secteur primaire (essentiellement dans l'agriculture, qui a perdu 39 700 emplois, ce qui équivaut à une perte de 8,6 %) et dans les services publics, qui en a perdu 7 200, pour une perte de 5,0 %.

Bien que l'emploi dans le secteur des services ait connu une tendance globale à la hausse après une année 1996 relativement stagnante, certaines industries ont subi des pertes alors que d'autres réalisaient des gains, dans la première moitié de 1997. Les gains importants ont été réalisés dans le groupe important des services socioculturels, commerciaux et personnels, avec 129 000 nouveaux emplois, pour un taux de croissance de 2,5 % largement attribuable aux services commerciaux et personnels (hausse

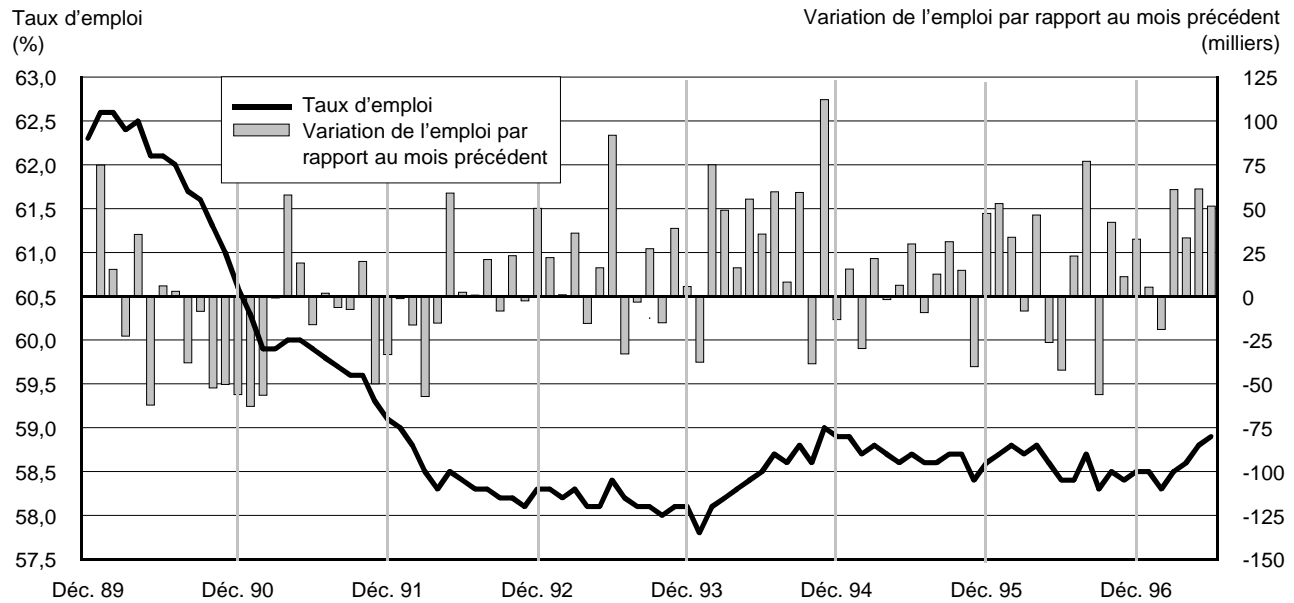
de 3,7 %, ce qui équivaut à 103 200 nouveaux emplois, autrement dit aux quatre cinquièmes environ du total des nouveaux emplois pour ce groupe). Le nombre d'emplois a augmenté aussi dans le groupe des transports, de l'entreposage et des communications (de 47 500, autrement dit de 5,6 %). À l'inverse, la tendance à la baisse s'est maintenue dans l'administration publique, qui a perdu 23 100 emplois (-2,8 %), tandis que le groupe des finances, assurances et affaires immobilières en a perdu 19 700 (-2,5 %). Dans le dernier groupe important, celui du commerce, la situation de l'emploi n'a guère changé au cours de la première moitié de 1997 (5 700 emplois perdus, soit une baisse de 0,2 %). Ce résultat est attribuable à des mouvements faisant contre-poids dans la vente en gros et au détail, puisque 18 100 nouveaux emplois (2,8 %) ont été créés dans le domaine de la vente en gros, tandis

Graphique D
La croissance de l'emploi a jusqu'ici été plus modeste et de plus courte durée au cours des années 90.



Source : Enquête sur la population active

Graphique E

Les hausses d'emploi soutenues ont jusqu'à maintenant été rares dans les années 90.

Source : Enquête sur la population active

que celui de la vente au détail en a perdu 23 700 (-1,4 %). La croissance de l'emploi dans ce premier domaine reflète bien son excellente performance (qui correspond d'ailleurs avec les progrès réalisés dans les exportations, les importations et les industries manufacturières). En outre, bien que le domaine de la vente au détail ait aussi réalisé des gains au cours de la première partie de l'année, sa restructuration peut en partie expliquer les pertes d'emploi qu'il a subies récemment.

La croissance du travail autonome se maintient

Depuis décembre 1996, le nombre d'emplois des travailleurs rémunérés (employés) a augmenté de seulement 47 800 (0,4 %) en raison de la croissance de l'emploi rémunéré dans le secteur privé (72 900 nouveaux emplois, soit une hausse de 0,8 % depuis décembre 1996) et d'une baisse de l'emploi dans le secteur public (25 200 emplois de moins – ce qui

équivalait à une baisse de 1,2 % – presque tous perdus en juin). Pour les employés du secteur privé, les gains réalisés au cours de la dernière partie de la période envisagée, particulièrement en mars (56 000) et en juin (57 000) l'emportent sur les pertes subies au début de l'année. Entre-temps, le travail autonome⁸ a continué à croître de mois en mois, avec des gains totalisant 145 600 emplois (6,1 %) en juin.

La croissance dynamique du travail autonome n'a rien de nouveau. Ce dernier a en effet connu un taux de croissance de près de 6 % entre décembre 1989 et juillet 1990. Depuis juillet 1996, il y a eu 11 mois d'affilée de gains, la plupart importants (graphique F)⁹. Il s'ensuit que le travail autonome est passé à 18,1 % de l'emploi total en juin 1997 comparativement à 13,8 % en décembre 1989. Au cours de la même période, la part de l'emploi total que les travailleurs du secteur privé représentaient est pas-

sée de 70,0 % à 67,1 %, et celle des travailleurs du secteur public, de 16,1 % à 14,7 %.

Pour les travailleurs rémunérés, la croissance anémique est un phénomène familier. En février 1997, le nombre de travailleurs rémunérés du secteur privé était supérieur de 8 400 seulement (0,1 %) à ce qu'il était en décembre 1989. Néanmoins, la croissance de l'emploi dans le secteur privé au cours des mois de mars, avril, mai et juin a plus que compensé les pertes des deux premiers mois de 1997¹⁰.

Durant toutes les années 90, le travail autonome a maintenu sa croissance d'une année sur l'autre (mesure de décembre à décembre). Sauf en 1993 et en 1994, il a réalisé des gains supérieurs à ceux des travailleurs rémunérés. De décembre 1989 à juin 1997, il a représenté 88,3 % de la croissance de l'emploi. Toutefois, depuis la fin de 1995, il ne correspond qu'à une proportion légèrement plus

petite (bien qu'encore importante) de la croissance de l'emploi total (78,6 % en 1996 et 75,3 % jusqu'à présent en 1997).

Les jeunes continuent à souffrir

Depuis la fin de la dernière récession, ce sont les hommes et les femmes adultes qui ont bénéficié de la croissance de l'emploi. Si l'on fait exception de la petite flambée qui s'est produite vers la fin de 1994, l'étincelle de l'emploi ne s'est pas encore rallumée pour les jeunes. En juin 1997, on comptait 17 900 (-0,9 %) jeunes de 15 à 24 ans de moins ayant un emploi par rapport à décembre 1996, alors que 211 300 adultes de plus (1,8 %) en avaient un. Les hommes adultes profitaient des deux tiers de ces gains (avec 141 300 nouveaux emplois, soit une hausse de 2,2 %), mais les femmes adultes avaient aussi réalisé des progrès, avec 70 000 emplois de plus, pour une croissance de 1,3 %.

Croissance de l'emploi à temps plein

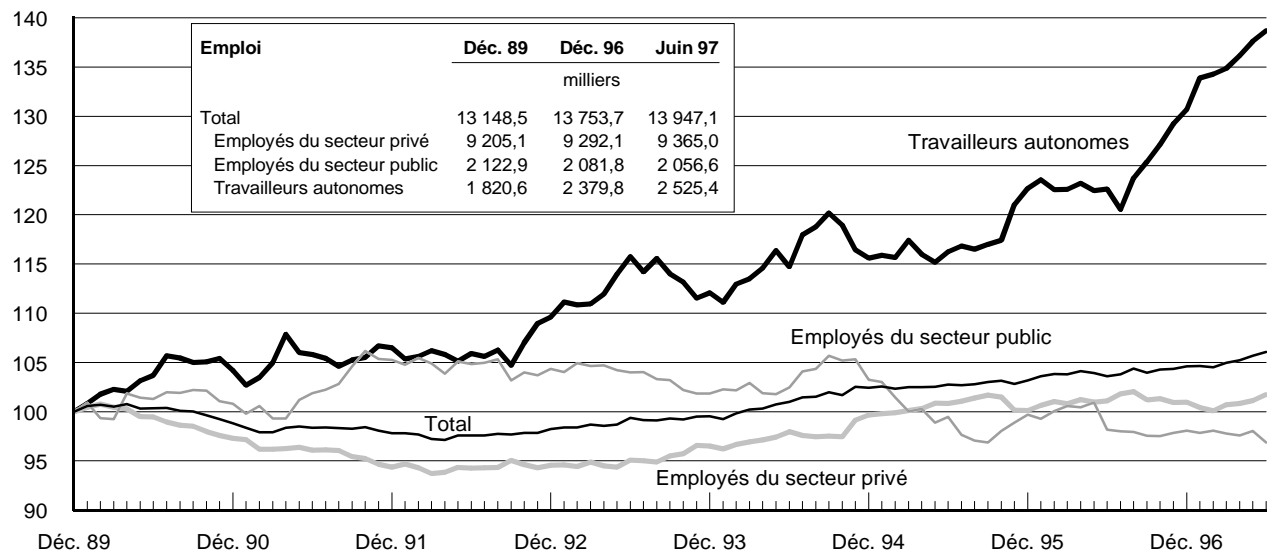
Dans leur ensemble, les nouveaux emplois créés depuis décembre 1996 sont des emplois à temps plein (30 heures ou plus par semaine pour le principal ou le seul emploi du travailleur). Le nombre d'emplois à temps plein a augmenté de 229 700 (2,1 %), tandis que les emplois à temps partiel accusent une baisse de 36 300 (-1,4 %). Comme des études antérieures l'ont constaté, la croissance de l'emploi à temps partiel est un phénomène caractéristique de la présente décennie. De 1990 à 1996, ce type d'emploi a progressé chaque année sauf en 1994, tandis que l'emploi à temps plein ne s'est accru que trois ans sur sept (en 1993, 1994 et 1996). Sur l'ensemble de la période, il s'est créé 423 000 nouveaux emplois à temps partiel, comparativement à 182 000 à temps plein. Par conséquent, exprimés en pourcentage de

l'emploi total, les emplois à temps plein ont accusé un recul, passant de 83,2 % en décembre 1989 à 80,8 % en décembre 1996. Or, en juin 1997, ils avaient remonté à 81,4 % de l'emploi total. Si la tendance se maintient, l'année 1997 sera seulement la troisième de la décennie dans laquelle la croissance de l'emploi à temps plein aura dominé.

Jusqu'à présent, l'emploi à temps plein représente la grande majorité des gains réalisés par les adultes à ce chapitre, puisque 134 400 des 141 300 nouveaux emplois des hommes adultes (95,1 %) sont à temps plein; pour les femmes adultes, le nombre net de nouveaux emplois s'élève à 70 000, avec 84 000 nouveaux emplois à temps plein et une perte de 14 000 emplois à temps partiel. Chez les hommes adultes, la proportion des emplois à temps plein a baissé pendant toute la présente décennie, puisqu'elle est passée de

Graphique F
Le travail autonome demeure le moteur de la croissance de l'emploi.

Décembre 1989=100



Source : Enquête sur la population active

95,7 % en décembre 1989 à 94,0 % en décembre 1996. Cette tendance à la baisse semble avoir pris fin avec la forte croissance de ces emplois jusqu'à présent cette année, la proportion des emplois à temps plein se situant à 94,0 % en juin. La situation est à peu près la même pour les femmes. Après être restée stable à 76 % ou un peu plus depuis le début de la décennie, la proportion des emplois à temps plein de l'emploi total des femmes a baissé à la fin de 1996 (jusqu'à 74,7 % en décembre). En 1997, la baisse semble avoir cessé, et la tendance paraît même s'être renversée, puisque la proportion atteignait 75,3 % en juin.

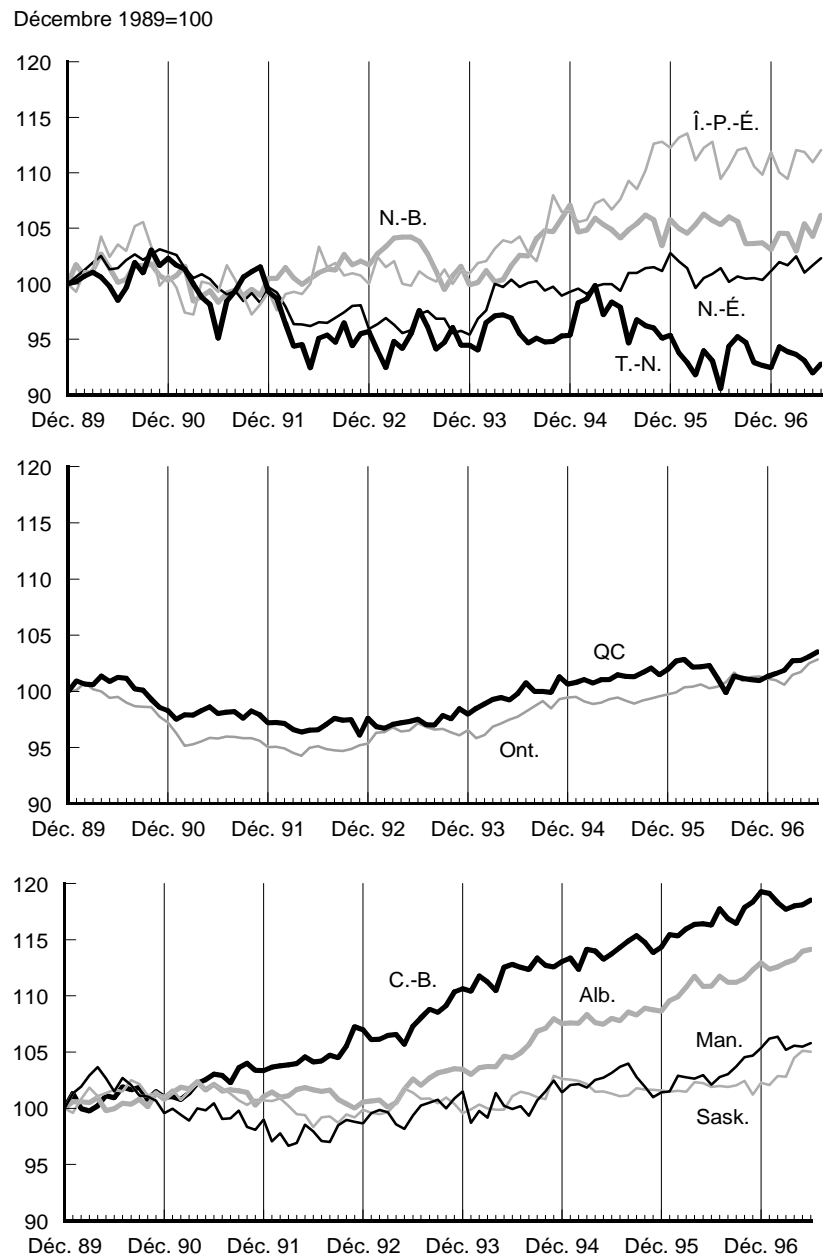
Chez les jeunes, la proportion des emplois à temps plein a baissé au cours des années 90 comme chez les adultes, quoique plus nettement. Elle est en effet passée de 64,4 % en décembre 1989 à 54,5 % seulement en décembre 1996. Toutefois, même si le nombre d'emplois à temps partiel chez les jeunes a chuté de 29 200 (-3,2 %) durant la première moitié de 1997, le nombre d'emplois à temps plein qu'ils occupent a augmenté de 11 300 (1,0 %) depuis, ramenant ainsi la proportion de ces emplois à 55,6 % en juin; c'est un sommet depuis mars 1995 (55,9 %).

Situation provinciale

Les provinces qui ont le plus contribué à la croissance de l'emploi de décembre 1996 à juin 1997 sont l'Ontario et le Québec (tableau 1). Cette dernière province a cependant produit d'importants résultats, comme d'ailleurs la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique. La création de 69 900 nouveaux emplois au Québec équivaut à un impressionnant taux de croissance de 2,2 %, ce qui est tout le contraire de la situation en 1996, une année qui s'était soldée par une perte de 20 100 emplois (de décembre à décembre). Le taux de croissance composé de 0,36 % par mois pour les six premiers mois de 1997 se situe dans les 90^e percentiles pour l'ensemble des

Graphique G

Bien que certaines provinces aient connu un début d'année plutôt lent, la plupart ont enregistré des gains au chapitre de l'emploi.



Source : Enquête sur la population active

périodes de six mois depuis 1976. Néanmoins, cet excellent résultat fait suite à une période de recul, de sorte que la province ne compte que

21 700 emplois (0,7 %) de plus qu'au mois de février 1996, celui du plafond le plus récent (graphique G). Les gains que le Québec a réalisés jusqu'à

présent se situent dans le secteur des services (essentiellement dans le groupe des services socioculturels, commerciaux et personnels). L'emploi dans le secteur des biens a été mou, quoique les baisses dans l'agriculture et la construction aient masqué une excellente performance au chapitre des industries manufacturières. La Saskatchewan a elle aussi obtenu de bons résultats pour la première moitié de l'année, avec un taux de croissance de 2,7 % (12 500 nouveaux emplois). En fait, le taux de croissance composé mensuel de 0,45 % de la province situe ce rendement sur six mois au 93^e percentile, pour toutes les périodes de six mois depuis janvier 1976 (7 % seulement de ces périodes ont eu de meilleurs résultats). En Saskatchewan comme au Québec, la croissance est attribuable aux gains dans le secteur des services, essentiellement socioculturels, commerciaux et personnels, ainsi que dans les finances, les assurances et les affaires immobilières. Le secteur des biens a été mou là aussi, les gains dans les industries manufacturières ayant été effacés par une baisse dans l'agriculture. Le Nouveau-Brunswick a connu des fluctuations dans la première moitié de l'année, bien que sa croissance globale de l'emploi ait été forte. La création de 9 300 nouveaux emplois depuis décembre a compensé les baisses de la seconde moitié de 1996, quoique la province se retrouve encore en-deçà du sommet atteint en décembre 1994. Les gains dans la première moitié de 1997 ont été répartis entre presque tous les groupes d'industries, mais il y a eu des baisses sensibles dans les services commerciaux et personnels.

À l'autre extrême, après avoir longtemps été la plus performante des provinces en termes de création d'emplois, la Colombie-Britannique a peut-être ralenti, puisqu'une perte de 11 600 emplois a fait baisser les niveaux d'emploi de 0,6 % dans la première moitié de l'année. La plus grande partie de la baisse est attribuable aux industries du secteur

Tableau 1
Variation de l'emploi de décembre 1996 à juin 1997

	Variation	Variation en %	Taux de croissance composé mensuel	
			%	Percentile
Canada	193 400	1,4	0,23	67^e
Terre-Neuve	700	0,4	0,06	47 ^e
Île-du-Prince-Édouard	100	0,2	0,03	38 ^e
Nouvelle-Écosse	4 500	1,2	0,19	59 ^e
Nouveau-Brunswick	9 300	3,0	0,50	92 ^e
Québec	69 900	2,2	0,36	90 ^e
Ontario	90 900	1,7	0,28	70 ^e
Manitoba	2 100	0,4	0,07	45 ^e
Saskatchewan	12 500	2,7	0,45	93 ^e
Alberta	15 100	1,1	0,17	46 ^e
Colombie-Britannique	-11 600	-0,6	-0,11	10 ^e

Source : Enquête sur la population active

des services, particulièrement dans le commerce, les finances, les assurances et les affaires immobilières ainsi que dans l'administration publique. (Il y a bien eu des gains dans les services socioculturels, commerciaux et personnels, mais ils se sont révélés insuffisants pour gommer ces pertes.) Une baisse nette de l'emploi sur une période de six mois n'est pas du jamais vu en Colombie-Britannique, mais il reste que la période qui s'est terminée en juin 1997 a été médiocre. Le taux de croissance composé mensuel de -0,11 % correspond au 10^e percentile pour toutes les périodes de six mois que la province a connues depuis 1976. Il convient toutefois d'ajouter que ce repli fait suite au niveau record d'emplois de la province pour la décennie, atteint en décembre 1996, et que les pertes ont été subies durant le premier trimestre de l'année, après quoi on a constaté de petits gains en avril, mai et juin (le taux de croissance composé mensuel pour cette période de trois mois est de 0,23 %, ce qui correspond au 50^e percentile).

Exception faite du Nouveau-Brunswick, la situation dans les trois autres provinces atlantiques a varié durant la première moitié de l'année. À Terre-Neuve, les industries manu-

facturières et la construction ont réalisé des gains (c'est peut-être un effet rémanent de la phase de construction du projet Hibernia), mais ceux-ci ont été virtuellement effacés par les pertes dans le secteur des services. En Nouvelle-Écosse, les gains et les pertes d'emplois se sont succédé durant toute la période, qui s'est terminée avec 4 500 emplois de plus en juin 1997 qu'en décembre 1996, ce qui est encore légèrement en-deçà du sommet d'après-récession (atteint en décembre 1995). Dans cette province comme à Terre-Neuve, il y a eu des gains dans les industries manufacturières et la construction, avec des pertes dans le secteur des services. Le niveau d'emploi inchangé de l'Île-du-Prince-Édouard est attribuable à de petits changements qui se compensent mutuellement dans les différents secteurs d'activité industrielle.

L'Ontario a commencé l'année avec deux mois de recul de l'emploi, mais a vigoureusement rebondi par la suite, en dépassant le sommet atteint en novembre 1996. En fait, les gains de mars, d'avril, de mai et de juin équivalent à un taux de croissance composé de 0,55 % par mois pour la période de quatre mois se terminant en juin, ce qui la situe au 95^e percentile de toutes les périodes de

quatre mois depuis 1976. Les gains de l'emploi dans la première moitié de l'année ont été réalisés largement dans les services commerciaux et personnels, dans les transports, l'entreposage et les communications et dans la construction.

Au Manitoba, l'emploi a réalisé des gains et subi des pertes dans les différents secteurs d'activité industrielle, de sorte que le niveau d'emploi global n'a presque pas changé. En Alberta, l'emploi a reculé en janvier avant de reprendre sa croissance typique depuis plusieurs années. En fait, le taux de croissance composé mensuel de décembre 1996 à juin 1997 situe cette période juste en-deçà de la médiane pour toutes les périodes de six mois que l'Alberta a connues depuis 1976. Les gains réalisés dans la première moitié de l'année étaient concentrés dans les services socioculturels, commerciaux et personnels, dans les industries manufacturières et dans le secteur du commerce.

Le chômage

Résultats globaux

La croissance de l'emploi a été vigoureuse dans les six premiers mois de l'année (193 400 nouveaux emplois), ce qui signifie que, même avec une augmentation relativement importante de la population active (104 500), le nombre de chômeurs a baissé de 88 900 (tableau 2). Le taux de chômage a chuté de 9,7 % à 9,1 %. Jusqu'à cette année, les récentes relances de l'emploi tendaient à inciter les gens à se joindre à la population active, de sorte que le taux de chômage restait élevé¹¹.

L'Indice de l'offre d'emploi¹² est un indicateur des intentions des employeurs d'embaucher de nouveaux travailleurs. Il a augmenté en juin pour le onzième mois d'affilée, jusqu'à 121 (les résultats de juin 1996 correspondant à 100), comparativement à 99 en juillet 1996. L'Indice n'avait jamais été à ce niveau depuis mars 1991, alors qu'il s'élevait à 120. Sa hausse rapide à la fin de 1996 et au début de

1997 reflète la croissance de l'emploi durant cette période et, dans la mesure où ses changements positifs laissent entrevoir une embauche, elle est de bon augure pour le reste de 1997. L'augmentation récente de l'Indice peut aussi expliquer partiellement la tendance à la hausse du taux d'activité depuis le mois de mars, étant donné que les personnes qui s'étaient retirées de la population active pourraient y être revenues si elles pensaient qu'il y avait plus d'emplois disponibles. En fait, après avoir constamment baissé (en passant de 65,0 % en octobre 1996 à 64,5 % en mars 1997 – le niveau le plus bas depuis novembre 1995), le taux d'activité global (pour les personnes des deux sexes âgées d'au moins 15 ans) a commencé à remonter, au point d'atteindre 64,8 % au milieu de l'année, tout comme en décembre 1996. Cette hausse soutenue de l'Indice laisse en outre entrevoir la possibilité de nouvelles augmentations du taux d'activité.

Taux de chômage à la hausse chez les jeunes

Le taux de chômage global a baissé au cours de la première moitié de l'année, mais pas pour tous les groupes d'âge. En juin, les travailleurs de 25 à 54 ans avaient réduit de 0,9 point de pourcentage leur taux de chômage de décembre 1996. Il ne se situait plus qu'à 7,7 %, et c'est la deuxième fois seule-

ment depuis 1990 qu'il est tombé en-deçà de 8 % (graphique H). Le taux de chômage des travailleurs plus âgés (55 ans et plus) accuse aussi une tendance à la baisse. Il s'établissait en juin à 6,3 %, ce qui le ramène au niveau du début de 1996. De décembre 1996 à juin 1997, les taux de chômage ont baissé aussi bien chez les hommes que chez les femmes adultes. Dans l'ensemble, le taux de chômage des adultes a chuté, passant de 8,5 % en décembre 1996 à 7,5 % en juin 1997. Durant toutes les années 90, le taux de chômage des hommes adultes a été généralement plus élevé que celui des femmes adultes, bien que les deux aient tendu à augmenter et à baisser ensemble. C'est en 1992 que l'écart a été le plus marqué, mais il a considérablement diminué depuis (Macredie, 1996).

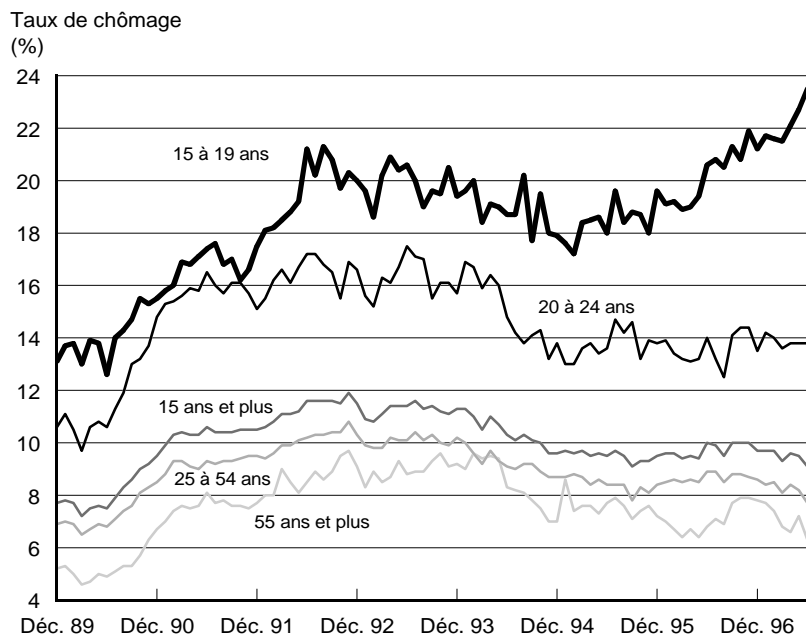
Entre-temps, le taux de chômage chez les jeunes (de 15 à 24 ans) a maintenu sa tendance à la hausse amorcée en février 1995. Depuis septembre 1996, ce taux frise les 17,0 %, mais il s'est élevé de façon constante pour atteindre 17,5 % en juin. On constate des différences lorsqu'on sépare les jeunes en deux groupes d'âge, les 15 à 19 ans et les 20 à 24 ans (graphique H). Le taux de chômage des plus vieux est resté stable depuis presque trois ans, à environ 14 %. Par contre, après avoir évolué plus ou moins parallèlement à celui des plus

Tableau 2
Certains indicateurs de la population active

	Déc. 96		Juin 97		Variation	
	milliers		milliers		milliers	%
Population (15 ans et plus)	23 507,4	23 678,0	170,6	0,7		
Population active	15 239,1	15 343,6	104,5	0,7		
Emploi	13 753,7	13 947,1	193,4	1,4		
Chômage	1 485,4	1 396,5	-88,9	-6,0		
	%		Point de %			%
Taux d'activité	64,8	64,8	-	-		
Taux d'emploi	58,5	58,9	0,4	0,7		
Taux de chômage	9,7	9,1	-0,6	-6,2		

Source : Enquête sur la population active

Graphique H
La diminution tant convoitée du taux de chômage semble se concrétiser, sauf chez les jeunes.



Source : Enquête sur la population active

vieux, quoiqu'en étant toujours plus élevé, le taux de chômage des plus jeunes a semblé s'aggraver nettement au début de 1995. De février 1995 à décembre 1996, il a grimpé de 4,0 points de pourcentage, jusqu'à 21,2 %. En juin 1997, il a atteint 23,5 %.

Par suite de ces tendances, le rapport des taux de chômage des jeunes aux adultes a continué à augmenter en 1997. Il a varié entre, 1,6 et 2,6 depuis janvier 1976, le rapport médian étant de 1,9. Dans les années 90, il s'est situé entre 1,7 et 2,3, avec une valeur médiane de 1,8. Entre mai 1996 et février 1997, il a été de 1,9 ou 2,0, mais il a augmenté pour atteindre 2,3 en juin. Pour les jeunes de 20 à 24 ans, le rapport a fluctué entre 1,5 et 1,9 au cours de la présente décennie (la médiane étant de 1,7); il a peu à peu passé à 1,8 % cette année, essentiellement en raison de la baisse du taux de chômage chez les adultes. Par contre, le rapport des plus jeunes aux adultes a

atteint un sommet pour les années 90 en juin (3,1). Bien que ce ne soit pas un record absolu – depuis 1976, le rapport se situe entre 1,6 et 3,4, avec une médiane de 2,2 –, les rapports de 3 ou plus ont été rares, même pour ce groupe très jeune. Le 3,1 atteint en juin est une première pour les années 90; il faut remonter à janvier 1982 pour un rapport de cet ordre (3,0).

Ventilation provinciale du taux de chômage

À l'échelle nationale, la croissance de l'emploi et la réduction du nombre de chômeurs au cours des six premiers mois de 1997 ont donné lieu à une augmentation de la population active précisément équivalente à la croissance de la population en âge de travailler. En d'autres termes, le taux d'activité est demeuré inchangé. (Si on considère l'ensemble des périodes de six mois franchies jusqu'à maintenant au cours des années 90, le taux

d'activité était en baisse dans les deux tiers de celles-ci.) De plus, compte tenu de la croissance de la population active, la chute du chômage s'est traduite par une diminution marquée du taux de chômage.

Si l'on compare le mois de juin 1997 à celui de décembre 1996, chaque province, à l'exception de la Saskatchewan, a connu une diminution tant du nombre de chômeurs que du taux de chômage. L'Alberta, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick ont fait état d'une situation semblable à la tendance nationale : la diminution du nombre de chômeurs a entraîné une hausse plus qu'équivalente de l'emploi (tableau 3). Cependant, dans les trois dernières provinces (plus particulièrement au Nouveau-Brunswick), la hausse de l'emploi a été suffisamment forte pour entraîner une augmentation de la population active outrepassant celle de la population en âge de travailler (d'où un taux d'activité à la hausse). L'Alberta a pour sa part connu une diminution de son taux d'activité, et ce, en dépit de l'accroissement de sa population active. Cette situation tient à la forte hausse de la population en âge de travailler, laquelle est venu freiner la faible remontée de la population active. En Nouvelle-Écosse, tout comme dans l'ensemble du Canada, l'augmentation de la population active a tout juste permis de compenser la croissance de la population en âge de travailler, laissant ainsi le taux d'activité inchangé.

Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba ont vu leur population active diminuer sous l'influence d'une série d'importants reculs du nombre de chômeurs, mais ces provinces n'ont toutefois connu qu'une faible croissance de l'emploi. Par conséquent, la diminution de la population active a contribué à la baisse du taux d'activité dans ces provinces.

De décembre 1996 à juin 1997, la Colombie-Britannique n'a connu qu'une légère baisse du chômage. Cette province est par ailleurs la seule

Tableau 3
Variation de certains indicateurs, décembre 1996 à juin 1997, selon la province

	Population (15 ans et plus)	Population active	Emploi	Chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
	milliers (%)				points de %		
Canada	170,6 (0,7)	104,5 (0,7)	193,4 (1,4)	-88,9 (-6,0)	-	0,4	-0,6
Terre-Neuve	-0,9 (-0,2)	-3,6 (-1,5)	0,7 (0,4)	-4,3 (-8,9)	-0,7	0,2	-1,6
Île-du-Prince-Édouard	0,2 (0,2)	-0,7 (-1,0)	0,1 (0,2)	-0,8 (-7,0)	-0,7	-	-1,0
Nouvelle-Écosse	3,0 (0,4)	1,9 (0,4)	4,5 (1,2)	-2,6 (-4,5)	-	0,4	-0,6
Nouveau-Brunswick	1,8 (0,3)	8,6 (2,4)	9,3 (3,0)	-0,7 (-1,5)	1,3	1,4	-0,5
Québec	30,0 (0,5)	39,8 (1,1)	69,9 (2,2)	-30,1 (-6,8)	0,3	0,9	-0,9
Ontario	65,8 (0,7)	59,2 (1,0)	90,9 (1,7)	-31,8 (-6,0)	0,2	0,6	-0,6
Manitoba	3,7 (0,4)	-2,0 (-0,3)	2,1 (0,4)	-4,0 (-9,2)	-0,5	-	-0,7
Saskatchewan	3,8 (0,5)	13,6 (2,8)	12,5 (2,7)	1,2 (4,2)	1,5	1,3	0,1
Alberta	27,2 (1,3)	5,5 (0,4)	15,1 (1,1)	-9,5 (-9,9)	-0,7	-0,2	-0,7
Colombie-Britannique	36,1 (1,2)	-17,8 (-0,9)	-11,6 (-0,6)	-6,2 (-3,5)	-1,3	-1,1	-0,2

Source : Enquête sur la population active

à avoir été témoin d'une diminution de l'emploi au cours de cette période. Par conséquent, son taux de chômage n'a que légèrement diminué. Le resserrement de la population active parallèlement à la montée rapide de la population a donc donné lieu à un recul appréciable du taux d'activité.

Finalement, seule la Saskatchewan a fait face à une hausse du chômage au cours de cette période de six mois. Toutefois, la forte croissance de l'emploi qu'elle a connue lui a valu une population active plus nombreuse. Cela lui a donc permis «d'absorber» tout chômage en surcroît, laissant le taux de chômage à toutes fins utiles inchangé. On y a en outre observé une hausse marquée du taux d'activité étant donné que la population active a connu une hausse cinq fois plus élevée que celle de la population en âge de travailler.

Perspectives d'avenir

En avril 1997, l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires¹³, qui est menée à chaque trimestre, a révélé qu'environ 15 % des entreprises manufacturières s'attendaient à une croissance de l'emploi alors que 11 % en prévoyaient un repli, ce qui donne un solde positif de 4 % (74 % des

entreprises participantes ayant déclaré prévoir peu de changement). Ce résultat est un peu plus encourageant que celui de janvier 1997 (solde de 1 %) ou à plus forte raison d'avril 1996 (solde de -4 %). Comme toujours depuis 1991, aucune des entreprises répondantes n'a fait état de difficultés de production résultant d'une pénurie de main-d'œuvre non qualifiée; par contre, 5 % des entreprises ont déclaré en avril 1997 avoir fait face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, (c'est la valeur la plus élevée depuis 1990). L'enquête a aussi révélé un solde positif des commandes reçues et une proportion plus réduite des inventaires de biens finis «trop importants» (les résultats sont compatibles avec les tendances récentes). Dans le même ordre d'idées, les résultats récents de l'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (valables jusqu'à la fin d'avril) ont révélé une augmentation des livraisons, une hausse vertigineuse du nombre de commandes non remplies, une augmentation des nouvelles commandes et une baisse du rapport des inventaires aux livraisons. Bref, l'analyse des résultats des deux enquêtes laisse entendre que, au moins dans les industries manufacturières (qui représentent *directement* quelque 16 % de

l'emploi total et qui sont à l'origine de 46% de la croissance de l'emploi des six premiers mois de 1997), la croissance constatée jusqu'à présent en 1997 va vraisemblablement continuer.

L'indice composé, qui donne une idée plus générale de l'économie¹⁴, s'est élevé de 0,8 % en juin, ce qui représente une 21^e augmentation mensuelle d'affilée. Cet indice tend généralement à la hausse, mais les augmentations mensuelles de la fin de 1996 et des mois courus en 1997 ont été légèrement supérieures à la moyenne¹⁵. Avec 9 éléments sur 10 marquant des points en juin, l'économie semble prête à connaître une croissance soutenue, ce qui devrait être de bon augure pour la croissance de l'emploi d'ici la fin de 1997.

Résumé

Le marché du travail a commencé l'année 1997 sur une note plutôt lente. La croissance de l'emploi au cours des six premiers mois a été presque aussi élevée que lors de la première moitié de 1994, l'année qui reste encore la meilleure de la décennie pour la croissance de l'emploi total.

Le travail autonome a continué à progresser vigoureusement, quoique

ses gains n'aient pas été tout à fait aussi impressionnants qu'à la fin de 1996. La croissance de l'emploi total en 1997 a été jusqu'à présent attribuable à l'emploi à temps plein, de sorte que cette année pourrait être la troisième (et la deuxième d'affilée) de la décennie où l'on a constaté ce phénomène. Les six premiers mois ont aussi été marqués par une croissance substantielle de l'emploi dans le secteur des services, après des gains relativement modestes en 1996. Comparativement à l'an dernier, quand l'Ontario et l'Ouest ont gagné des emplois alors que le Québec et l'Est en ont perdus, la croissance de l'emploi a été plus centralisée dans la première moitié de 1997, et la plus grande partie des gains ont été concentrés au Québec et en Ontario. En outre, tout comme en 1996, la croissance de l'emploi a favorisé les adultes, les pertes étant aux dépens des jeunes.

Même si les résultats de la mi-année n'offrent aucune garantie, à moins de renversements majeurs, l'année 1997 devrait répondre aux attentes de nombreux prévisionnistes. □

■ Notes

1 Dans les années 90 (sauf en 1991), les exportations de marchandises ont été l'élément qui a le plus contribué au pourcentage de changement annuel du PIB; elles l'ont habituellement emporté de loin sur le deuxième élément en importance, généralement les dépenses des consommateurs. Depuis 1994, les investissements des entreprises au chapitre de la machinerie et de l'équipement ont aussi joué un rôle déterminant dans la croissance du PIB.

2 Voir par exemple Bond (1997) et Little et Bourette (1997). Dans ce dernier article, l'auteur souligne que la hausse de l'indice trimestriel des attitudes des consommateurs du Conference Board du Canada au cours du premier trimestre était la cinquième hausse trimestrielle d'affilée, et que c'est la première fois que cela se produit en 15 ans. Bien que les niveaux approchent ceux de 1994, ils sont encore bien en-deçà de ceux de la fin des années 80.

3 En raison de la baisse rapide des prix des machines et de l'équipement (et particulièrement des ordinateurs) ces dernières années, tous les éléments de dépenses comprenant une forte proportion de l'un de ces éléments ont une importance relative exagérée lorsqu'ils sont mesurés en prix de 1986. C'est pour cette raison que les tendances relatives à la part du PIB peuvent être présentées en dollars courants plutôt que constants. Dans le cas des dépenses des consommateurs et des exportations de marchandises, cette approche donne des résultats qui ne sont pas très différents des nôtres. En dollars courants, la part du PIB nominal que les dépenses des consommateurs représentent n'a virtuellement pas changé au cours de la période figurant au graphique B, puisqu'elle était de 59,5 % pour le premier trimestre de 1990 et de 60,8 % pour le premier de 1997. La part du PIB nominal que les exportations de marchandises représentent a encore augmenté d'un facteur de 1,6, passant de 21,5 % dans le premier trimestre de 1990 à 34,2 % dans le premier de 1997.

4 Les données non désaisonnalisées pour l'IPC témoignent de mouvements similaires : l'indice a augmenté pour atteindre 2,2 % en janvier et en février, pour ensuite descendre à 1,8 % en juin.

5 Bien que la situation de l'économie soit généralement encourageante, certaines tendances peuvent refléter une faiblesse persistante. Par exemple, les faillites des particuliers ont atteint un niveau record en 1996 (79 631 faillites, soit 3,4 par 1 000 Canadiens de 15 ans et plus). Jusqu'à présent, la tendance semble se maintenir en 1997. Dans le premier trimestre de l'année, on a constaté 21 141 faillites de particuliers, comparativement à 19 146 pour la même période en 1996, soit une hausse de 10,4 %. En avril 1997, on a vu 8 507 consommateurs de plus déclarer faillite, ce qui porte le total jusque-là en 1997 à 29 648, donc bien plus que les 25 922 faillites déclarées au cours de la période correspondante en 1996. Le nombre de faillites de particuliers avait nettement augmenté en 1990 et 1991, et il est resté élevé depuis. Le nombre de faillites d'entreprises a fluctué au cours de la décennie, mais il a encore augmenté en 1995 et en 1996 (jusqu'à 14 229). En avril 1997, 4 517 entreprises avaient déclaré faillite, ce qui représente une baisse importante comparativement aux 5 259 faillites déclarées au cours des quatre premiers mois de 1996. Néanmoins, les déclarations de faillite d'importantes entreprises comme Eaton's (en février) et Interlink Freight Systems Inc. (en juillet) pourraient influencer sur la perception qu'a le public de l'économie. Au

moment de déclarer faillite, Eaton's avait à son service environ 6 000 employés à temps plein et 9 000 à temps partiel, dont certains perdront vraisemblablement leur emploi. Interlink comptait environ 2 000 employés au moment de déclarer faillite. Les liens entre les conditions économiques, les faillites et l'emploi sont complexes et nécessitent une étude plus approfondie.

En outre, le niveau d'endettement personnel demeure élevé et la croissance du revenu réel personnel est toujours léthargique. Lorsqu'on combine ces phénomènes avec une autre baisse du rapport des économies personnelles au revenu réel durant le premier trimestre de 1997 (jusqu'à environ 2 %), il semble bien que les dépenses des consommateurs soient financées par l'épargne, et les emprunts.

6 Comme il fallait s'y attendre, la moitié environ du changement de la situation de l'emploi sur une période de 12 mois se produit au cours des 6 premiers mois, en moyenne. Pour toutes les périodes de douze mois depuis janvier 1976, les six premiers mois ont représenté environ 49 % (valeur médiane) de l'ensemble du changement sur 12 mois. Les résultats sont jusqu'ici analogues (48 %) pour les années 90. Si l'on ne tient compte que des années civiles, les médianes se situent à 46 % pour toutes les années de 1977 à 1996 et à 42 % pour les années de la présente décennie. Ces dernières années, la première moitié de l'année civile s'est soldée par les apports en pourcentage suivants à la croissance annuelle de l'emploi: 88 % en 1993, 51 % en 1994, 42 % en 1995 et 30 % en 1996.

7 Les industries du secteur des services, prises collectivement, ont réalisé des gains au chapitre de l'emploi dans chacune des années de la présente décennie de 1990 à 1996 inclusivement, avec une progression totale de 775 200 emplois (effectif de décembre 1996 moins celui de décembre 1989). Au cours de la même période, les industries du secteur des biens ont perdu des emplois quatre années sur sept, le total des emplois perdus s'élevant à 170 000 (tableau). Trois des années de la présente décennie ont été marquées par une forte croissance de l'emploi et deux d'entre elles (1994 et 1996) sont les seules qu'il vaut la peine de mentionner en ce qui concerne le secteur des biens, qui a contribué juste un peu plus de la moitié du total des gains de l'emploi ces années-là. Contrairement à ces deux années, la troisième – 1993 – a dû au secteur des services la quasi-totalité de ses gains au chapitre de l'emploi. Cette année pourrait bien être la quatrième année de forte croissance de l'emploi de la décennie, et le moteur de cette croissance sera probablement le secteur des services.

Tableau (note n° 7)
Pertes ou gains d'emploi (déc. moins déc. précédent)

Année	Total	Biens Services	
		milliers	
1990	-154,7	-216,6	62,0
1991	-133,9	-176,9	42,9
1992	55,5	-65,9	121,4
1993	172,3	13,1	159,2
1994	381,2	206,7	174,5
1995	98,5	-35,7	134,2
1996	186,3	105,3	81,0
1997 *	193,4	65,5	127,9
1989 à 1996	605,2	-170,0	775,2
1989 à 1997 **	798,6	-104,5	903,1

Source : Enquête sur la population active

* Juin 1997 moins déc. 1996.

** Juin 1997 moins déc. 1989.

8 Les travailleurs autonomes sont les propriétaires d'entreprises (constituées ou non en société) ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés (les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise agricole, une entreprise ou un cabinet professionnel détenu et dirigé par un autre membre de la famille vivant dans le même logement).

9 Pour la période de 11 mois terminée en juin 1997, le travail autonome a connu à l'échelle du Canada un taux de croissance composé de 1,28 % par mois, soit le taux le plus élevé (100^e percentile) pour toutes les périodes de 11 mois mesurées depuis janvier 1976. Pour toutes les périodes de 11 mois depuis janvier 1976, le taux de croissance composé mensuel médian du travail autonome a été de 0,27 %. Cependant, le taux de croissance du travail autonome constaté jusqu'ici en 1997 est très élevé, mais il n'a établi aucun record. Pour la période de six mois terminée en juin 1997, le taux de croissance composé a été de 0,99 % par mois (ce qui correspond au 96^e percentile pour toutes les périodes de six mois depuis janvier 1976); enfin, pour la période de trois mois terminée en juin 1997, il a été de 0,94 % par mois (85^e percentile).

10 La faiblesse de la croissance de l'emploi dans le secteur privé saute aux yeux lorsqu'on étudie les taux de croissance composés mensuels. Par exemple, le taux de croissance composé pour les employés du secteur privé était de -0,01 % par mois pour les 11 mois terminés en juin 1997 (ce qui le situe au 22^e percentile pour toutes les périodes de 11 mois). Néanmoins, le mouvement prend de la vitesse : l'emploi dans le secteur privé s'est en effet accru de 0,13 % par mois durant la période de

six mois terminée en juin 1997, ce qui le classe au 42^e percentile, et le taux pour la période de trois mois terminée elle aussi en juin 1997 s'élève à 0,34 %, ce qui le fait passer au 72^e percentile, autrement dit bien au-dessus de la médiane des périodes de trois mois, qui est de 0,16 %.

11 Par exemple, durant les 24 mois de décembre 1994 à décembre 1996, le nombre d'emplois s'est accru de 284 800 tandis que la population active augmentait de 333 500. Le nombre de chômeurs avait augmenté, et le taux de chômage avait été légèrement à la hausse (tableau).

12 L'Indice de l'offre d'emploi est compilé à partir du nombre d'annonces d'offre d'emploi parues dans 22 journaux de 20 grandes régions métropolitaines. Il est désaisonnalisé et pondéré afin de faciliter les comparaisons d'un mois à l'autre. Dans son édition de juin, il a été repondéré à partir des estimations du Recensement de 1996, et la série a été historiquement révisée à partir de janvier 1981.

13 Chaque année, en janvier, avril, juillet et octobre, dans le cadre de l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires, menée à chaque trimestre, on demande aux entreprises manufacturières leurs prévisions sur les volumes de production attendus, les changements éventuels de l'emploi pour les trois mois suivants, les commandes, les inventaires et ainsi de suite.

Tableau (note n° 11)
Certains indicateurs de la population active

	Déc. 94	Déc. 96	Variation	Variation
			milliers	en %
Population (15 ans et plus)	22 862,4	23 507,4	645,0	2,8
Population active	14 905,6	15 239,1	333,5	2,2
Emploi	13 468,9	13 753,7	284,8	2,1
Chômage	1 436,7	1 485,4	48,7	3,4
	%		Point de %	%
Taux d'activité	65,2	64,8	-0,4	-0,6
Taux d'emploi	58,9	58,5	-0,4	-0,7
Taux de chômage	9,6	9,7	0,1	1,0

Source : Enquête sur la population active

■ Documents consultés

BOND, D. «Exports, not consumers, fuel growth» dans *The Vancouver Sun*, 13 juin 1997, p. E2.

LITTLE, B. et S. BOURETTE. «Shoppers on a spree» dans *The Globe and Mail*, 14 juin 1997, p. B1.

MACREDIE, I. «Le marché du travail : bilan de la mi-année» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 8, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1996, p. 9-17.

14 L'indice composé (aussi appelé indicateur avancé composite) comprend 10 éléments : l'indice du logement (basé sur une combinaison des mises en chantier et des ventes de maisons par le service interagences), l'emploi dans les services commerciaux et personnels, l'indice boursier TSE 300, la masse monétaire (M1), l'indicateur avancé composite américain, la durée hebdomadaire moyenne du travail (en heures), les nouvelles commandes de biens durables, le rapport des livraisons aux stocks de biens finis, les ventes de meubles et d'appareils ménagers et les autres ventes de biens durables. Il est basé sur une valeur égale à 100 pour 1981 et disponible en versions pondérée (utilisée ici) ou pas.

15 Le changement mensuel médian de l'indice composé pondéré était de 0,45 % pour la période de mars 1992 à juin 1997 (la moyenne étant de 0,35 %). Dans les années 90 (de décembre 1989 à juin 1997), le taux de changement médian était de 0,47 % (moyenne = 0,33 %). Pour la période d'octobre 1995 à octobre 1996 (correspondant à la reprise initiale de la tendance à la hausse, après le fléchissement du milieu de 1995) la médiane était de 0,45 % (moyenne = 0,45). Enfin, pour la période de novembre 1996 à juin 1997, le taux de changement médian était de 0,89 % (moyenne = 0,89 %).